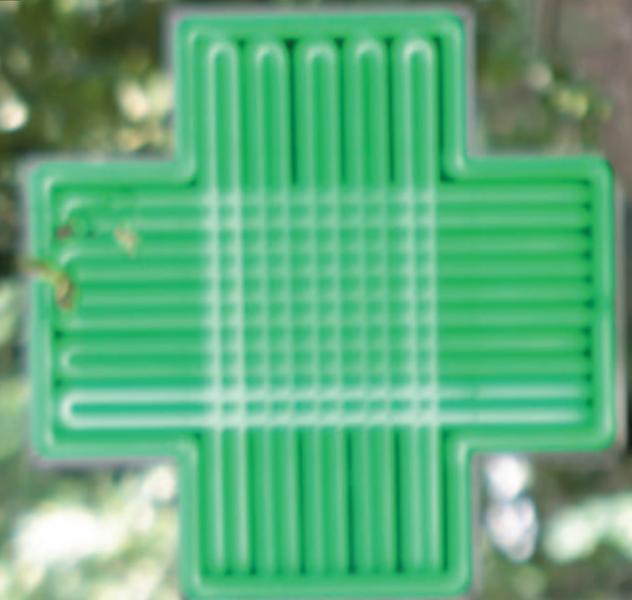
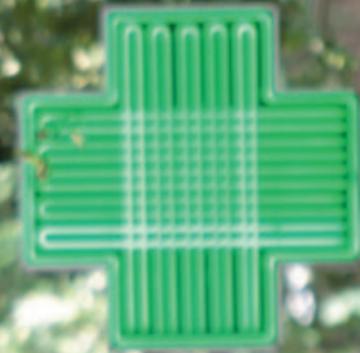


Ordres et désordre !





Ordres et désordre !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacien

Le ministre de la Santé, Khalid Aït Taleb, avait adressé le 29 mars 2021 une correspondance⁽¹⁾ au président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens ainsi qu'aux présidents des deux Conseils régionaux des pharmaciens d'officine leur demandant d'organiser les élections avant fin juin 2021. Un an après, rien n'a changé et aucune élection n'a été organisée.

Pour rappel, les dernières élections ordinaires datent du 30 août 2015. Ces élections ont pu se tenir après la publication le 9 juin 2014 de la loi n° 115-13 portant dissolution des conseils régionaux des pharmaciens d'officine du Nord et du Sud et instituant une Commission spéciale provisoire.

Les pharmaciens d'officine croyaient que les conseillers élus en 2015 n'allaient pas retomber dans les mêmes travers que leurs prédécesseurs. Mais il n'en est rien ! Les bureaux issus des dernières élections ont rajouté une couche en refusant d'organiser les élections de mi-mandat. Du coup, les mêmes conseillers siègent aux Conseils régionaux depuis 7 ans, et ils ne semblent pas pressés d'organiser les élections. Tous les prétextes sont bons. Au début, la Covid-19 et le confinement avaient servi d'alibi pour reporter les élections ordinaires, et depuis quelques mois, c'est le projet de Loi 98-18 qui est utilisé comme prétexte pour ne pas organiser les élections.

Aussi, les pharmaciens d'officine, qui s'inquiètent pour leur avenir, se posent de nombreuses questions.

Tout d'abord, comment peut-on accepter que l'Ordre des pharmaciens ne respecte pas la loi ? Comme le précise l'article 2 du Dahir de 1976, cet organisme est censé veiller au respect, par tous ses membres, des lois et règlements qui régissent la profession, ainsi que des devoirs professionnels et des règles édictées par le Code de déontologie. Il est aussi chargé de sauvegarder les traditions d'honneur et de probité de la profession et de formuler son avis sur les projets de lois et règlements relatifs à la pharmacie et à la profession

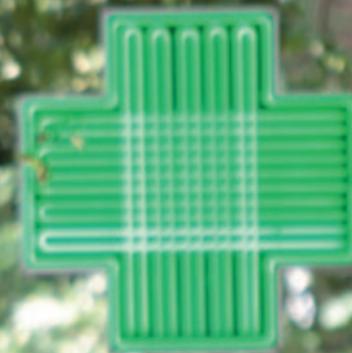
pharmaceutique, etc.

Ensuite, comment ça se fait-il que la majorité des pharmaciens d'officine continuent à échanger à tour de bras à travers les réseaux sociaux sans entreprendre des actions concrètes pour que les Conseils se conforment à la loi ?

Et enfin, qu'est-ce qui peut expliquer le mutisme de l'administration, qui par son silence contribue directement ou indirectement à la déstructuration irréversible de la pharmacie d'officine ?

1: Référence N° 50 DRC/21

Actualités



Caravane médicale à Guelmin

La Direction régionale du ministère de la santé et de la protection sociale, en collaboration avec la wilaya de Guelmim-Oued Noun, l'Agence pour la promotion, le développement économique et social des Provinces du sud du Royaume et l'Association marocaine médicale de solidarité, a organisé du 16 au 19 juin 2022 une caravane médicale pluridisciplinaire au Centre hospitalier régional de Guelmim et de l'Hôpital de proximité Bouizakarne.

Cette caravane médicale a comporté plusieurs spécialités, notamment la chirurgie générale, l'ophtalmologie, la traumatologie, la médecine cardiovasculaire,

l'endocrinologie, la pédiatrie, l'urologie, la rhumatologie, la dermatologie, la neurologie, la neurochirurgie, l'oto-rhino-laryngologie, la gastro-entérologie, la néphrologie, la pneumologie, la médecine dentaire, etc.

D'après un communiqué du ministère de la Santé du 17 juin, les initiateurs de cette caravane ont prévu de prendre en charge plus de 8.000 patients issus de la région de Guelmim-Oued Noun et les environs.

Pour ce faire, une centaine de professionnels de santé ont été mobilisés, dont 40 médecins de diverses spécialités et environ 60 infirmiers et techniciens.

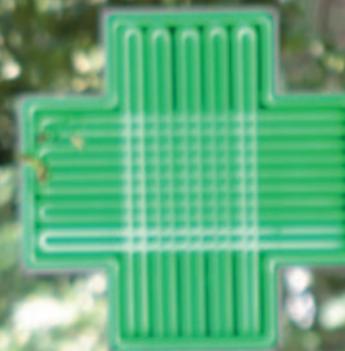
Les malades ayant bénéficié



des prestations assurées par cette caravane ont pu également disposer de médicaments et de dispositifs médicaux. Les visites, opérations et soins ont été assurés grâce aux équipements du Centre

hospitalier régional de Guelmim et de l'Hôpital de proximité Bouizakarne ainsi qu'aux unités mobiles de chirurgie contenant sept blocs opératoires, dont la chirurgie oculaire et la chirurgie générale, un laboratoire

Actualités



d'analyses médicales, une unité de dépistage du cancer du sein et une unité mobile réservée aux prestations dentaires.

Source : MS

Canada : l'ibuprofène et l'acétaminophène en tension d'approvisionnement!

Les formes pédiatriques d'ibuprofène et d'acétaminophène commencent à manquer. Les étalages vides de Tylenol, d'Advil, de Motrin et de Tempra dans certaines officines inquiètent les parents.

«On reçoit ces médicaments au compte-gouttes», a indiqué Benoit Morin, président de

l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires. Et d'ajouter : «On parle d'une pénurie partielle, mais pas complète, ce qui fait en sorte que les pharmacies n'ont pas tous les formats, toutes les saveurs et toutes les concentrations.»

Bertrand Bolduc, président de l'Ordre des pharmaciens du Québec, explique cette tension d'approvisionnement par l'augmentation de la consommation induite par la Covid-19 qui a sévi l'hiver dernier et la circulation d'autres virus respiratoires en raison de l'assouplissement des mesures sanitaires.

D'après Benoit Morin, les fabricants ont déjà commencé à accélérer leur production ce qui laisse présager la fin de la

tension d'approvisionnement avant la fin de l'été.

Source : lapresse.ca



Takeda investit 200 millions de francs suisses à Neuchâtel

Le groupe pharmaceutique japonais Takeda s'apprête à

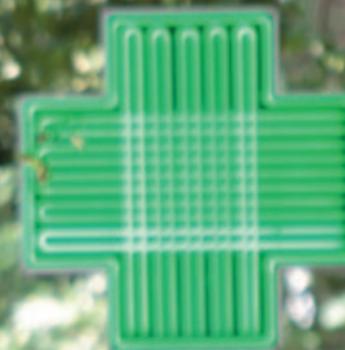
injecter la bagatelle de 200 millions de francs suisses dans son unité de production de Pierre-à-Bot, sur les hauteurs de Neuchâtel.

Cette usine qui est spécialisée dans la production de traitements contre l'hémophilie, emploie 700 collaborateurs et figure de ce fait parmi les plus grands employeurs du canton.

Le géant japonais s'est emparé de cette unité de production en 2019, quand il a racheté son homologue Shire en déboursant 57,3 milliards de francs suisses.

Source : letemps.ch

Nouveaux au Maroc



CARIBAN 10 MG / 10 MG, Gélule à libération modifiée

LABORATOIRE : VERSALYA

COMPOSITION :

Doxylamine | pyridoxine

CLASSE THERAPEUTIQUE :

Antihistaminiques à usage systémique

PRESENTATION : Boite de 24

PPV : 249.00 DHS

[Lien](#)



ELYCHOR 0.03 MG / 2 MG, Comprimé pelliculé

LABORATOIRE : ZENITH PHARMA

COMPOSITION :

Éthinylestradiol |
acétate de chlormadinone

INDICATION (S) :

Contraception orale avec une action antiandrogénique marquée.

PRESENTATION : Boite de 21

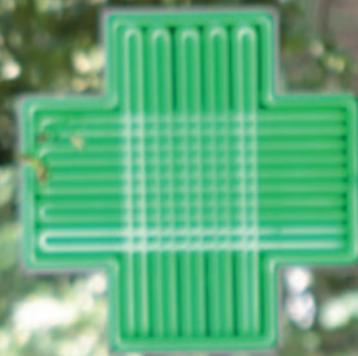
PPC : 46 DHS

[Lien](#)



Medicament.ma

Prochainement



OUJDA

18EME JOURNÉES PHARMACEUTIQUES DE OUJDA & 11ÈME PRIX

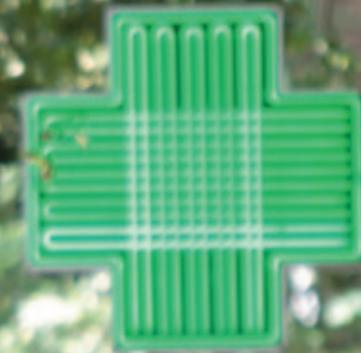
1 juillet 2022 -

[Lire la suite](#)



[D'autres journées : lien](#)

Souvenir !



« La pharmacie, l'art des drogues et des boissons, est la plus noble des sciences de la médecine ».

L'apothicaire « doit être un homme propre et religieux, craignant Dieu d'abord, puis les hommes. Il doit peser ses paroles et surtout ses écrits. »

Cohen El Attar (1197-1260)

18/06/2019

Commissions MS Organismes professionnels

À méditer !

Il s'agit de la dernière diapositive d'une présentation du Pr Jamal Taoufik au sujet d'une batterie de mesures à prendre pour améliorer la pratique officinale et sécuriser le circuit des produits de santé.

Cette présentation a été faite le 18 juin 2019 au ministère de la Santé en présence d'Anas Doukkali et des représentants des pharmaciens.

3 ans après, rien n'a changé et les pharmaciens continuent à compter les coups qu'on leur assène !